

Éléments d'analyse de l'Organisation mondiale du commerce

*CHIKHA-BELGACEM khelifa**

L'organisation mondiale du commerce joue un rôle primordiale dans le nouvel ordre mondiale. Elle constitue l'un des instruments d'intégration des différents pays à l'économie capitaliste mondiale. Vue l'importance d'une telle institution il convient d'exposer dans une première partie la genèse de cette organisation. La deuxième partie sera consacrée aux conséquences négatives de l'adhésion des pays en développement à l'OMC à travers le secteur agricole. Etant donnée la dimension particulière de l'économie chinoise, nous consacrerons la troisième partie à l'adhésion de la chine à l'OMC.

1 - l'organisation mondiale du commerce OMC¹ :

L'OMC a été créée le premier janvier 1995, grâce aux accords négociés et signés par la majorité des puissances commerciales du monde et ratifiés par leurs parlements respectifs². L'objectif d'une telle organisation internationale est de contribuer à lever les obstacles au libre-échange afin de permettre aux producteurs de marchandises et de services, de même qu'aux exportateurs et importateurs à mener à bien leurs activités.

L'OMC a succédé à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce créé en 1948 le GATT.

C'est avant tout un cadre de négociation. L'OMC est essentiellement un lieu où les gouvernements membres se rendent pour essayer de résoudre les problèmes commerciaux qui existent entre eux. La première étape consiste à discuter. L'OMC est le fruit de négociations demandant des moyens importants pour pouvoir être suivies efficacement par les membres de l'organisation (juristes, experts, etc...) ³.

* Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université d'Alger

1. Antoine Bouet , Le protectionnisme, analyse économique. Paris, éd. Vuibert, 1998.

2. Voir internet : http://www.wto.org/french/tratop_f/dda_f/work_organ_f.htm

3. Histoire de L'Organisation mondiale du commerce (OMC) Voir internet : <http://fr.wikipedia.org/wiki/OMC>

L'OMC s'est dotée d'un «pouvoir judiciaire», l'organe de règlement des différents (ORD), auprès duquel les pays qui s'estiment lésés peuvent porter plainte.

Au sein de l'organisation existent divers accords concernant l'ensemble des domaines liés au commerce :

- Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), toujours en vigueur mais appelé désormais «GATT 1994»⁴.

- Accord général sur le commerce des services (AGCS, en anglais GATS).

- Accord sur l'agriculture.

- Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle au commerce (ADPIC, en anglais TRIPS).

- Accord sur les mesures concernant l'investissement et liées au commerce (en anglais TRIMS).

- Accord sur les obstacles techniques liés au commerce (en anglais TBT).

- Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (en anglais SPS).

Les travaux menés actuellement par l'OMC découlent en majeure partie des négociations qui se sont tenues de 1986 à 1994, dénommées le Cycle d'Uruguay, et de négociations antérieures qui ont eu lieu dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). L'OMC accueille actuellement de nouvelles négociations, dans le cadre du «Programme de Doha» pour le développement⁵ lancé en 2001. A l'heure actuelle elle compte 147 membres⁶.

Lorsque les pays se sont heurtés à des obstacles au commerce et ont voulu les réduire, les négociations ont contribué à libéraliser le commerce. Mais l'OMC ne s'emploie pas seulement à libéraliser le commerce, et dans certaines circonstances, ses règles peuvent favoriser le maintien d'obstacles au commerce par exemple pour protéger les consommateurs ou empêcher la propagation d'une maladie. Cela n'a cependant pas empêché l'ORD de pénaliser l'Union européenne pour avoir refusé d'importer du bœuf aux hormones américain⁷.

Certains contestent le caractère démocratique de l'OMC en avançant que son mode de fonctionnement favorise les pays riches, capables de mener de front des

4. Les principes mis en œuvre par le GATT Voir internet : <http://fr.wikipedia.org/wiki/GATT>

5. le Programme de Doha Voir internet : http://www.wto.org/french/tratop_f/dda_f/dda_f.htm

6. Bernard Guilhon, Les firmes globales, Paris, ed ,Economica,1998. et Daniel Fleutot L'entreprise et ses enjeux, Paris ,ed, Ellipses, 1999.

7. Jean-Pierre Paulet Les multinationales ,frein ou moteur de l'économie,Paris ed Ellipses 1997.

dizaines de dossiers simultanés. Les décisions se prenant en suivant le principe du «Qui ne dit mot consent», les petits pays qui ne disposent que d'un seul représentant pour gérer tous les dossiers seraient donc la plupart du temps consentants malgré eux. Le sommet de Cancun en 2003 a cependant vu se former des alliances de petits ou moyens pays, parfois conseillés par des ONG, ce qui peut expliquer en partie son échec en raison des blocages multiples soulevés.

Les altermondialistes accusent l'OMC de promouvoir le néolibéralisme et une mondialisation discriminatoire⁸. L'OMC étant la seule parmi les institutions internationales représentant la société civile dont les décisions ont une force contraignante, elle ferait du commerce une valeur suprême qui prendrait ainsi le pas sur toutes les normes internationales en matière de droits de l'Homme, de protection sociale et environnementale, de protection de la santé, etc. Les altermondialistes mettent en débat la nécessité de remettre le commerce à sa juste place en obligeant l'OMC à subordonner toutes ses décisions au respect du droit international.

Le débat ne prendra probablement jamais fin. Les opinions divergent quant aux pour et aux contre du système commercial multilatéral de l'OMC. En fait, l'une des fonctions essentielles du système est justement de fournir aux pays un cadre dans lequel ils peuvent confronter leurs opinions sur les questions commerciales.

Les fonctions de l'OMC sont multiples. Il s'agit successivement de :

- Le règlement des différends commerciaux entre les membres.
- Le suivi des pratiques commerciales des membres.
- L'administration des accords commerciaux des membres.
- L'assistance technique et la formation pour les pays en développement.
- La coopération avec d'autres organisations internationales.
- Constituer le cadre approprié pour les négociations entre les partenaires.

Les grandes questions qui se posent à l'OMC à l'heure actuelle sont celles qui concernent les secteurs agricoles, la libéralisation du commerce des produits agricoles et celle de l'adhésion de la Chine à cette organisation.

8. Collectif Mondialisation au-delà des mythes, ed Casbah Alger 1997.

2 - L'OMC et le secteur agricole⁹

Seul 10% du commerce international concerne les produits agricoles. 90% de ce commerce se fait sous forme de produits non agricoles et de services.

Il convient de souligner à ce propos que la plus grande partie de la population dans les pays en développement est employée dans ce secteur et vit de ses produits. Rien que pour cette raison la libéralisation des échanges commerciaux de ces produits dans le cadre de l'OMC risque de ruiner des millions d'exploitations vivrières et familiales dans les pays en développement. L'exemple que nous pourrions citer sans entrer dans les détails est celui du scandale des importations de poulets congelés en Afrique subsaharienne. En effet, depuis la fin des années 1990 ces importations s'accroissent à hauteur de 50% par an dans ces pays. Il faut ajouter à cela que ces importations sont essentiellement constituées de bas morceaux (croupions, ailes ou cuisses) non consommés sur le marché européen et que l'industrie agroalimentaire européenne exporte vers ces pays à des prix imbattables. Certains signalent d'ailleurs qu'en moyenne, plus de 80% de ces importations de poulet congelé sont impropres à la consommation du fait de la rupture fréquente de la chaîne de froid¹⁰.

Depuis les accords de Marrakech, signés dans le cadre du GATT (ancêtre le l'OMC) en 1994, les pays développés tels que les Etats Unis et l'Union européenne mettent à profit l'ouverture des marchés pour écouler à des prix bas la viande de volaille vers les pays en développement, qui sont obligés de se soumettre aux institutions économiques internationales en vue de rembourser leurs dettes. Le jeu de la concurrence est ainsi faussé par le fait que les Etats Unis et l'Europe¹¹ protègent leurs propres secteurs agricoles et agroalimentaires par des aides directes afin de leur permettre de pratiquer du dumping¹². Dans le nouvel accord sur les échanges agricoles signé à l'OMC, les Etats Unis et l'Union européenne se sont engagés à supprimer leurs subventions aux exportations agricoles et à diminuer le niveau des droits de douane. Cependant de telles mesures ne profiteront probablement qu'aux Brésil et la Thaïland qui réalisent successivement 30% et 8% des exportations mondiales de viande de volaille. En effet ces deux pays émergents n'ont structurellement pas besoin de subventions pour conquérir de nouveaux

9. L'Accord sur l'agriculture de l'OMC Voir internet :
http://www.wto.org/french/tratop_f/agric_f/agric_f.htm

10. Enjeux des négociations l'agriculture :
http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/dossier_international/omc/nego/agriculture.shtml

11. Jean-Pierre Pauwel L'Europe ,l'euro et le commerce mondial, Paris,ed Librairie Vuibert 1999.

12. Vente à un prix inférieur au prix de production.

marchés ,car leur agriculture intensive, les bas salaires et la production sur place d'une alimentation pour le bétail à moindre prix sont largement suffisantes¹³.

En plus de l'importance particulière du secteur agricole étant donnée sa place dans les économies en développement dans le cadre du projet de leurs adhésions à l'OMC, le poids de la Chine est non moins important pour l'avenir de cette organisation internationale. C'est pourquoi, nous allons voir maintenant que l'adhésion de ce pays à cette organisation aura un impact particulier.

3 - L'adhésion de la Chine à l'OMC :

La Chine est l'un des plus grands marchés du monde. Elle est aussi l'un des plus grands réservoirs de main d'œuvre en général et en main d'œuvre féminine en particulier. C'est aussi le pays vers lequel se concentre la plus grande partie des investissements étrangers directes et indirectes, dans le cadre de la délocalisation industrielle. Cet ensemble de raisons rend l'entrée de la Chine à l'OMC d'une importance particulière¹⁴.

Selon les autorités américaines, trois mesures sont nécessaires pour que la Chine puisse adhérer à l'OMC :

- cette dernière doit mener à bien ses négociations bilatérales avec les pays de l'Union européenne et avec divers autres pays.
- les pays membres de l'OMC doivent finir leurs négociations du protocole d'adhésion.
- le congrès américain doit voter en faveur de la normalisation des relations commerciales avec la Chine.

Ces mêmes responsables américains considèrent que la normalisation des relations commerciales avec la Chine et les pressions en faveur de son adhésion à l'OMC, sont les mesures les plus importantes en vue d'élargir l'accès des Etats Unis au marché mondial¹⁵. En effet puisque le marché américain et déjà ouvert aux produits chinois, la normalisation des relations commerciales avec ce pays permettra d'obtenir d'importantes réductions des droits de douanes (jusqu'à 20% dans certains cas).à la quasi-totalité des produits et services américains.

13. L'Humanité du 14/10/2004

14. L'entrée de la Chine à l'OMC Voir internet :

http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/dossier_actualite/chine_omc/index.shtml

15. Rapport Algérie Stabilisation et transition à l'économie de marché. F.M.I Washington ; 1998.

Vis à vis de la Chine, les conséquences les plus néfastes que peut entraîner son adhésion à l'OMC, concernent le secteur agricole. En effet, l'ouverture de son marché au commerce internationale à travers l'OMC va contraindre celle-ci à importer 60% de ses besoins en riz auparavant produits localement. A ce titre, aucun gouvernement chinois ne peut risquer de pousser une partie des paysans au désespoir. La Chine redoute donc la déstabilisation plus que la destruction de son secteur agricole qui emploie encore les deux tiers de sa population.

La situation des secteurs industriels et des services est différente comparativement au secteur agricole.

Dans l'industrie, le gouvernement chinois, qui demeure de très loin le principal acteur économique, a pris le risque de favoriser un mouvement de concentration. Ce mouvement va contraindre les milliers d'entreprises industrielles qui se sont développées comme des champignons depuis 1992, à la faveur de la décentralisation, à se regrouper pour résister à une sévère concurrence internationale. La modernisation de l'économie serait à ce prix, ce qui signifie que la structure profonde de l'économie chinoise deviendrait à terme entièrement compatible avec les structures fondamentales de l'économie capitaliste.

C'est que l'entrée dans l'OMC signifie d'abord pour l'industrie chinoise la possibilité de faire financer une bonne partie de sa modernisation par les capitaux étrangers, au moyen d'emprunts en Bourse. En 2000, les crédits levés dans les Bourses de Shangai et de Shenzhen ont été presque équivalents à ceux levés à Hong Kong et à New York. La conjonction des désirs entre investisseurs étrangers et néo-capitalistes chinois laisse présager de nouvelles et fortes augmentations dans ce domaine. La réussite d'un tel mouvement implique une diversification accrue du secteur industriel et surtout un accroissement très important du secteur tertiaire de haut niveau. C'est une des clefs de la maîtrise du chômage, au moins pour les populations de sans emplois susceptibles d'acquérir les formations indispensables, en particulier dans les villes.

Quel que soit le domaine, le fameux marché chinois paraît toujours fabuleux. L'Asie du Nord et celle du Sud-Est sont peut-être encore plus fascinées que l'Europe. Les chiffres publiés par la Chine concernant ses intentions à moyen terme ont en effet de quoi faire rêver tous les responsables à l'exportation des entreprises internationales : 7 000 Km de voies ferrées à construire au cours du 10e plan quinquennal, 1 000 usines de traitement de déchets pour porter à 60% le taux de traitement des résidus d'ici l'an 2010, des dizaines de branches industrielles à reconstruire complètement... Ainsi, les possibilités d'investissements rentables paraissent infinies. 14 000 entreprises à capitaux étrangers sont venues s'ajouter aux autres pour le seul premier trimestre 2001, encourageant même chez les PME le réflexe du «pourquoi pas moi ?». L'Asie du Nord paraît résignée à devoir composer

avec une Chine devenant un partenaire économique incontournable. L'Asie du Sud-Est est déjà conquise, économiquement parlant. Il n'est que de voir le comportement politiquement suicidaire des entrepreneurs taiwanais, prêts à liquider toute velléité d'autonomie politique de leur île pourvu que leurs affaires prospèrent sur le continent.

Ce n'est donc pas dans le domaine économique qu'il faut chercher aujourd'hui des lignes de fractures. Dans le domaine politique, en revanche, la montée en puissance de la Chine et son volontarisme affiché ne peuvent que créer des inquiétudes croissantes, même au Japon. Faut-il rappeler que la Chine demeure la seule puissance atomique de la région et que sa confrontation de puissance avec les Etats Unis paraît à terme inévitable sans que l'on sache encore la forme qu'elle prendra ?

Ainsi L'OMC peut être considérée actuellement comme un instrument de domination international légal en faveur des pays et regroupements régionaux développés. L'adhésion des pays dits en développement ne constitue plus un choix pour ces pays. Elle s'impose à eux s'ils ne veulent pas être exclus des relations économiques internationales, à moins de faire partie de regroupements régionaux dominants.